

Chanoine Benjamin SYLVESTRE

---

Silhouettes  
et  
Glans briançonnaises

*Préface de Camille BLANCHARD*



GAP  
« EDITIONS OPHRYS »

---

1940

## Lettre de Monseigneur Bonnabel

*Cher Monsieur le Chanoine,*

*Vous me faites connaître le projet de M. Louis Jean de mettre en recueil les articles que vous avez publiés dans le « Courrier des Alpes ».*

*Ces articles, je les ai lus au fur et à mesure de leur parution dans le journal, et je ne saurais trop approuver ce projet. Je suis très heureux de saisir cette occasion pour vous féliciter d'avoir orienté votre activité intellectuelle vers l'histoire locale, et mis à la portée de nos populations briançonnaises tant de faits et de traditions qui les intéressent au plus haut point.*

*Les épis glanés sont de valeur, ils sont du terroir, la gerbe ne pourra manquer d'être riche et forte comme notre terre et notre race.*

*Merci pour le clergé, qui se trouve honoré et pour le bon exemple que vous donnez à vos confrères qui vous estiment et vous admirent.*

*Croyez, cher Monsieur le Chanoine, à mes sentiments tout dévoués en N. S. J. C.*

Auguste Calixte BONNABEL  
Evêque de Gap.

---

## Jean-Jos.-Louis Chancel

*Chimiste, inventeur d'allumettes*

Le chimiste briançonnais Jean-Joseph-Louis Chancel était le père de MM. Paul, Evariste et Marius Chancel, qui, en profitant de l'initiative de MM. Mathieu, de Saint-Véran, ont doté notre pays de cette industrie naguère si florissante, et aujourd'hui abandonnée, momentanément il faut l'espérer, qu'est la « Schappe », c'est-à-dire la carderie des déchets de soie.

La famille Chancel, originaire du Puy-Saint-Pierre, était venue tenter la fortune à Briançon à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et elle n'avait pas fait tache parmi la bourgeoisie qui l'avait accueillie: elle avait donné des chirurgiens, des pharmaciens, des avocats, des procureurs, des consuls, etc. Le père de Jean-Joseph-Louis, qui s'appelait Jean-Louis, était chirurgien. Comme il jouissait d'une grande notoriété, on l'avait malgré son opposition, élu maire, le 2 décembre 1792, mais le représentant du peuple Beauchamp, estimant son républicanisme trop peu ardent, l'avait destitué et fait arrêter le 12 novembre 1793. Ce n'est qu'en avril 1794 que les conseillers municipaux et les membres de la famille

---

Chancel, à force de démarches, avaient fini par obtenir sa mise en liberté.

Jean-Joseph-Louis Chancel, né en 1779, avait alors une quinzaine d'années. Il n'embrassa pas la profession de son père, mais celle de son grand-père Jean Chancel, qui était apothicaire du roi, c'est-à-dire pharmacien. Cependant, il ne voulut pas être un vulgaire marchand de drogues, même avec le titre d'apothicaire du roi. Il alla passer un certain nombre d'années à Paris où il suivit avec beaucoup de profit les cours de pharmacie et de chimie de l'illustre chimiste Thénard, dont il devint un des plus intelligents préparateurs. C'est pendant ce temps qu'il inventa les allumettes appelées oxygénées, invention qui a amené celle des allumettes phosphoriques, attribuée par les Français au collégien Charles Sauria, par les Anglais au pharmacien John Walker, et par les Italiens au chimiste Pegla, de Turin.

L'invention faite par Chancel fut mentionnée dans le journal du commerce du 7 janvier 1806 et dans le journal de l'empire du 7 février de la même année et elle fut signalée plusieurs fois par Thénard dans ses cours. En 1866, un pharmacien de Briançon contesta que Jean-Joseph-Louis Chancel eût été le premier à fabriquer des allumettes oxygénées, mais les fils Chancel défendirent victorieusement la mémoire de leur père par la production de documents authentiques et irréfutables. C'est du moins, ce qu'affirme Aristide Albert, qui se trouvait alors

---

à Briançon et a été témoin du différend.

A son retour de Paris, Jean-Joseph-Louis Chancel s'établit comme pharmacien à Briançon, et, peu après, il épousa Mlle Brian, de Val-des-Prés.

Deux frères de Mlle Brian avaient fondé à Gênes une importante maison de commerce; à la sacristie du Val-des-Prés on voit un magnifique bénitier avec son goupillon en argent massif portant gravé: « Don des frères Brian, de Gênes ». C'est chez ces oncles que deux fils de Jean-Joseph-Louis Chancel, Paul et Evariste, se formaient au commerce quand M. Adolphe Arduin les appela à Sainte-Catherine pour fonder conjointement avec leur frère Marius l'usine de la « Schappe » en 1842.

Tout en exerçant sa profession de pharmacien, Chancel continua ses études et il devint un chimiste distingué. Il publia des articles qui furent fort remarquables dans le monde scientifique, en particulier sur la prune des Alpes ou prune briançonnaise et l'huile qu'on en retire, sur les eaux de Font-Chaude et de la Rotonde, au Monétier, et celles de la Liche, au Lauzet, que le préfet Ladoucette l'avait chargé d'étudier. Pourtant, tout savant qu'il était, il ne sut pas profiter d'une belle occasion de faire fortune. Au cours d'un voyage qu'il fit en Italie, il découvrit dans les lacs de Toscane la présence d'acide borique, et il eut l'idée de fabriquer du borax; mais un compatriote à qui il avait confié sa découverte prit les devants et loua les lacs pour son

---

propre compte. Cet homme, peu loyal, réalisa, paraît-il, une fortune colossale et reçut même du duc de Toscane le titre de marquis. Il s'appelait Larderel et donna son nom à la localité industrielle de Larderello créée pour l'exploitation du borax.

Jean-Joseph-Louis Chancel mourut le 18 février 1837, par conséquent cinq ans avant que ses fils eussent jeté les premiers fondements de leur industrie à Sainte-Catherine.

---

---

## Les Frères Chancel et l'industrie de la Schappe

Le chimiste briançonnais Jean-Louis Chancel avait trois fils : Paul né le 15 mai 1817. Evariste, le 18 avril 1820, et Marius, le 1<sup>er</sup> août 1827. Evariste fit ses études classiques au collège de Tournon, qui jouissait d'une grande renommée, et ses deux frères suivirent les cours du collège de Briançon. Se destinant à la carrière commerciale, Paul et Evariste allèrent ensuite se former chez leurs oncles MM. Brian, du Val-des-Prés, frères de leur mère, qui étaient à la tête d'une maison de commerce très florissante, à Gênes. Ils y étaient depuis quelque temps, et avaient acquis déjà une certaine expérience des affaires, pour lesquelles ils manifestaient, en vrais Briançonnais, de réelles aptitudes, quand s'offrit à eux, dans leur pays natal une entreprise à laquelle ils allaient consacrer toute leur activité : l'industrie de la Schappe. Cette industrie consiste dans le peignage et la filature des déchets de soie, c'est-à-dire, des cocons défectueux, rompus, piqués, ainsi que des frisons et bourres. L'origine du nom de Schappe est incertaine, mais il est bien probable qu'il vient de l'adjectif chappé qui signifie enveloppé, et n'est peut-être

---

plus usité que dans l'expression (blé chap-pé) blé battu mais encore entouré de sa glume.

Le peignage des déchets de soie était pratiqué, il y a bien longtemps. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, on peignait les déchets de soie à Lucques en Italie; en 1265, à Paris une ordonnance interdisait de remplacer la soie grège par le floret ou flourin, c'est-à-dire le fil de Schappe; en Suisse d'anciennes installations de peignage et de filature de bourre, à la main, remontent à 1555 (Zurich). Peu à peu cette industrie toujours rudimentaire se répandit. Mais, ce ne fut qu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on la vit éclore en France, et le département des Hautes-Alpes fut des premiers à l'adopter. On venait d'installer la Maison Centrale dans les bâtiments de l'ancien collège et de l'ancien séminaire, à Embrun. Les frères Salle, de la Salle, y occupèrent les détenus à carder et filer la bourre de soie, et le *Journal d'Agriculture des Hautes-Alpes* qualifie ce travail de *Nouvelle Industrie*. La maison Alioth, en Suisse, ouvrait un atelier de peignage en 1824. Les barons frères Bolmida en faisaient autant à Pérouse, dans la vallée du Cluson en Italie, en 1832, et organisaient chez eux le peignage mécanique en 1838. Chacun sait qu'autrefois les relations étaient très fréquentes entre le Briançonnais, le Queyras et la vallée du Cluson.

M. Antoine Mathieu, de St-Véran, ayant, au cours d'un voyage, visité la carderie Bolmida, résolut de transporter cette in-



---

dustrie chez nous. Il fonda avec son père et ses frères la maison Mathieu et Cie en 1842, dans l'ancien couvent des dominicains à Briançon, grâce aux crédits consentis par M. Adelphe Arduin, banquier.

On travailla d'abord à la main, mais en 1844, on embaucha un mécanicien et quelques ouvriers, qui avaient travaillé chez les Bolmida. Alors, on monta des machines, et l'exploitation mécanique commença. L'année d'après, M. Adelphe Arduin et M. Placide Arduin son frère entrèrent dans l'association. Mais en 1847, l'association était dissoute, et les Mathieu quittaient Briançon pour aller ouvrir à Guillestre une petite carderie, qui se maintint pendant quatre ans.

M. Adelphe Arduin, qui était un esprit perspicace, avait compris que la Schappe exploitée en grand, avec des procédés perfectionnés donnerait de gros bénéfices, car, d'une part la matière première considérée en général par les sériciculteurs comme une quantité négligeable, coûterait peu, et, d'autre part, on obtiendrait dans de bonnes conditions la main d'œuvre nécessaire. Il voulait en faire partager les profits aux frères Chancel, qui étaient ses beaux-fils, attendu qu'il avait épousé leur mère après la mort de Jean-Joseph Louis Chancel. Effectivement, MM. Paul et Evariste avaient quitté Gênes, et, aussitôt revenus à Briançon, ils étaient entrés ainsi que leur frère Marius dans l'association Mathieu-Arduin.

Comme nous l'avons dit les MM. Ma-

---

thieu s'étaient retirés. Ils auraient voulu, paraît-il, qu'on continuât à exploiter la Schappe sur une petite échelle, et ils voyaient de mauvais œil les améliorations et les accroissements de la manufacture.

Quelle que soit la vraie cause de leur détermination, que des Briaçonnais reconnaissants ont regrettée, le bruit qui a pris naissance alors, et qui trouve créance encore aujourd'hui dans nos campagnes, est une pure légende : une fois en possession du secret des Mathieu, on se serait débarrassé d'eux. Or, les MM. Mathieu se sont retirés volontairement de l'affaire, et ils n'avaient apporté aucun secret : ils avaient le mérite incontestable d'avoir introduit la Schappe, chez nous, mais, cette industrie, comme nous l'avons prouvé surabondamment était pratiquée depuis des siècles et dans plusieurs pays ; elle avait même déjà pris pied à Embrun.

Après le départ de MM. Mathieu, la société se reforma entre les frères Chancel et M. Adelphe Arduin. Tout n'alla pas comme sur des roulettes, il va sans dire. Les bâtiments de l'ancien couvent qu'on avait loués, furent achetés. Mais, en plus de l'atelier qui y était installé, on dut établir des carderies à bras dans plusieurs villages éloignés tels que : Névache, Cervières, et les trois frères étaient obligés de courir les routes, et de se faire contremaîtres pour initier les ouvriers. Toute la responsabilité de l'entreprise pesait sur eux. M. Adelphe Arduin ne s'occupait que de la question

---

financière ; d'ailleurs il se retira, à la mort de sa femme, en 1859.

La raison sociale devint alors : Chancel frères. Les trois frères unirent leur capacités, qui étaient différentes, et cette union leur donna la force de surmonter toutes les difficultés, et de conduire en quelques années leur industrie à un degré de prospérité qui dépassa toutes les prévisions.

M. Paul, dans son adolescence, avait partagé les travaux scientifiques de son père : c'était le chimiste, l'hygiéniste. Il mit tout son savoir au service de l'usine. C'est lui qui s'occupait de la désinfection des matières premières, de l'aération, de la salubrité des locaux, questions de la plus haute importance, attendu que les poussières subtiles et les miasmes qui émanaient des déchets de soie créaient une atmosphère dangereuse contre laquelle il fallait combattre énergiquement.

M. Evariste tenait la correspondance. « Il y savait, dit Victor Vincent, par son aménité, assouplir les résolutions les plus fermes aux formes les plus courtoises, et entretenir dans les plus favorables conditions leurs rapports avec tous leurs nombreux tenants et aboutissants. »

M. Marius, le plus jeune n'avait pas reçu la formation commerciale à Gênes comme ses frères, mais il n'en avait pas besoin, il était commerçant, industriel dans l'âme. Sans rien enlever de son efficacité à la collaboration des deux aînés, on peut dire qu'il était la cheville ouvrière. Il se réservait les voyages et les marchés avec

---

vendeurs et acheteurs, et il imprimait une telle force au mouvement des transactions que, dans un volume publié en 1924 par la Société Industrielle pour la Schappe, H. F. Sarrazin a écrit : « L'âme de l'entreprise fut à Briançon Marius Chancel. Son aspect extérieur avait déjà quelque chose de remarquable. Cet homme unissait en lui les qualités d'un habile commerçant et d'un fabricant épris de progrès. Il ne songeait qu'à appliquer dans son entreprise les meilleurs méthodes de travail ; soutenu avec énergie par ses deux frères, il réussit en peu d'années à exploiter le peignage le plus important, non seulement de France, mais de toute l'Europe. Son nom mérite d'être gravé en lettres d'or dans l'histoire de l'industrie de la Schappe, car il n'a rien négligé pour apporter à son entreprise tous les progrès industriels et commerciaux, et c'est à lui avant tout que la maison Chancel Frères doit sa brillante réputation. »

La prospérité de l'usine des Frères Chancel rejaillit sur le pays. En faisant leurs propres affaires, ils faisaient celles de la population briançonnaise, pour qui les occasions de gagner quelque argent étaient bien rares à cette époque. Certes, les salaires d'alors ne peuvent se comparer à ceux qui sont courants aujourd'hui, mais tous autres travaux rapportaient moins. D'ailleurs, en y consacrant la presque totalité des profits, alors qu'ils auraient pu en distraire une grande partie pour des buts personnels, les frères

---

Chancel ne faisaient qu'accroître leur entreprise, partant étendre leurs ateliers et augmenter le nombre des ouvriers, et il en résultait de plus grands bénéfices pour les habitants, surtout pour les commerçants. Sûrement la Schappe fut un immense bienfait pour toute la région et Aristide Albert a eu raison d'écrire : « Il est de toute justice que le nom des frères Chancel occupe dans les annales du Briançonnais une place notable. »

Le développement de l'industrie prit de telles proportions que les frères Chancel comprenant que les ateliers de l'ancien couvent allaient être absolument insuffisants, entreprirent sur l'emplacement de la villa Delphin la construction d'un grand bâtiment de peignage, qui est, actuellement, le principal bâtiment de l'usine. Ce bâtiment fut achevé en 1863 et inauguré le 17 et le 21 juin de cette année. Le 17 juin, Monseigneur Bernadou, évêque de Gap, assisté de M. Joubert, vicaire général, le bénit solennellement. Le 21 après la messe en plein air dans la cour, célébrée par M. le curé de Briançon, un banquet de 500 couverts fut servi aux convives, suivi d'un bal auquel prit part la population entière.

En 1874-1875, on transforma l'ancien couvent des dominicains en cité ouvrière, parce qu'il fallait faire venir des ouvrières de l'étranger, le pays ne suffisant pas à fournir la main d'œuvre nécessaire.

En 1873, la firme Chancel Frères, fusionna avec les maisons Alioth de Bâle, Veillon de Grellingen, Quinson de Tenay,

---

et Lèques du Vigan, sous le nom de: Chancel, Veillon, Alioth et Cie. Cette nouvelle société devint en 1881 « La Société industrielle pour la Schappe ». En terminant ces notes sur la Schappe, nous ne pouvons nous empêcher de faire observer combien il est remarquable que les frères Chancel aient si victorieusement soutenu la concurrence contre les maisons rivales de Suisse et d'Angleterre desservies par le chemin de fer, alors que pour Briançon si reculé dans les Alpes, tout le trafic s'opérait par charrettes et qu'il fallait 18 heures, en été, 36, par Gap en hiver, pour arriver à Grenoble, et 32 pour arriver à Marseille.

Les frères Chancel ont joui de leur fortune, mais on ne peut dire qu'ils en aient joui en capitalistes égoïstes.

Ils ont eu la préoccupation du devoir social que leur imposait leur situation de chefs d'industrie. Ils ont assuré le service religieux à Ste-Catherine, et des soins, des secours gratuits aux ouvriers malades ou infirmes; ils ont établi dans les dépendances de l'usine des écoles, des salles d'asile, une bibliothèque d'excellents livres qui, quand ils ont eu quitté l'usine, ont été disséminés aux quatre coins du pays. Ils se sont montrés philanthropes, charitables envers tous les malheureux. Ouvriers et paysans, quand ils étaient sous le coup de quelque épreuve, prenaient le chemin du chalet Chancel, certains qu'ils seraient bien accueillis, et qu'ils ne reviendraient pas les mains vides.

---

M. Evariste et M. Marius avaient épousé deux demoiselles Berthelot de Guillette (famille originaire d'Abriès) Elisa et Olympe, fille de M. Benoit Jacques Berthelot, qui, jeune enfant, à Saint-Crépin, avait été présenté à la bénédiction du pape Pie VI par sa grand'mère Madame Chappen, cette dame charitable et pieuse qui avait préparé la chambre du Saint-Père dans l'auberge Eymard. L'une et l'autre, du vivant de leurs époux, ont partagé leurs œuvres de bienfaisance, et, après leur mort, les ont continuées avec une largesse inépuisable, qui faisaient d'elles la providence visible du Briançonnais. Il reste deux preuves tangibles de la libéralité de la famille Chancel : une maison sise au pied de la ville de Briançon donnée à l'hôpital par les trois frères en mars 1870, et le riche domaine de la Tour où Mme Marius a installé l'hôpital en 1896.

Nous allons, pour finir, rappeler brièvement le rôle politique que joua M. Evariste. En 1876, il fut élu député des Hautes-Alpes. Il n'avait pas d'ambition, et, au lieu de rechercher les luttes politiques et les bruyantes acclamations des foules, il n'aspirait qu'aux douceurs d'une vie tranquille. Mais il avait cédé aux sollicitations de ses amis et d'un grand nombre de ses principaux concitoyens, en particulier de M. Cézanne, député d'Embrun, qui lui écrivait : « Votre candidature honore la grande industrie française, mais surtout, elle répond bien aux idées de travail persévérant et de bonne adminis-

---

tration des affaires, qui sont dans le caractère de nos populations briançonnaises. Aucun nom ne peut mieux que le vôtre personnifier cet arrondissement. »

Il prit place à la gauche modérée. Mais, Aristide Albert le félicite d'avoir voté contre les « menées ultramontaines et pour l'ordre du jour des gauches réunies, dit des 363. » Et les félicitations d'Aristide Albert nous font un peu l'effet du pavé de l'ours. On est tenté de croire que M. Evariste Chancel s'était laissé entraîner à gauche plus loin qu'il n'aurait voulu, et que ne comportaient les traditions de sa famille. Quoi qu'il en soit, après une courte législature, il rentra avec bonheur dans la vie privée, Cependant, il remplit pendant quelques années les fonctions de maire de Briançon, tandis que M. Paul était conseiller général. Il mourut à Briançon le 11 juillet 1882, le dernier survivant des trois frères, M. Paul étant mort en 1881, et M. Marius le 21 janvier 1880.

---



---

## Le Couvent des Dominicains ou Jacobins à Sainte-Catherine

Avant la Révolution il y avait à Sainte-Catherine de Briangon un couvent de Dominicains ou Jacobins. Le surnom de Jacobins avait été donné aux enfants de Saint-Dominique parce qu'il avaient en 1217 obtenu la chapelle de Saint-Jacques à Paris, près de laquelle ils construisirent un couvent. Ce couvent, après l'expulsion des religieux, de 1791 à 1794, servit de lieu de réunion à un club de révolutionnaires très avancés que pour cela on appela à leur tour les jacobins et qui dominèrent la Convention jusqu'à la chute de Robespierre.

Le couvent des Dominicains de Sainte-Catherine fut fondé en 1624 par Guillaume Grand. Les Grand étaient une famille noble, originaire de la Savoie et fixée à Briangon dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. En 1656, ayant acheté un tènement de terres à Champrouet, ils prirent le nom de Grand de Champrouet. Brunet, dans son « Mémoire historique » dit que Guillaume Grand donna aux dominicains *des terres et aussi des sommes sur des particuliers de la Savoie, ses débiteurs*. Il mourut en 1628 et fut enterré avec beaucoup de pompe dans l'église des reli-

---

gieux qu'il avait attirés à Sainte-Catherine. Ces religieux rendaient de grands services. Vrais frères prêcheurs, ils portaient la parole sainte dans tout le Briançonnais, dispensant souvent le pain du corps en même temps que le pain de l'âme par de larges aumônes d'autant plus appréciées que les incendies, les mauvaises récoltes et d'autres calamités ruinaient les moyens d'existence de bien des familles. De plus, ils administraient les malades de la banlieue pendant la nuit, dans les cas pressants, attendu que les portes de la ville étant fermées, on ne pouvait s'adresser au clergé paroissial.

Néanmoins, en 1787, l'archevêque d'Embrun, songeait à supprimer à cause du petit nombre de religieux, le couvent des Dominicains. Les consuls lui représentèrent *qu'ils consentiraient volontiers à la suppression des pères Jacobins dont les biens devaient revenir à la paroisse de Briançon, mais qu'ils craignaient d'être obligés de payer une pension aux religieux affiliés jusqu'à extinction de la conventualité.* Le projet fut abandonné et le couvent subsista jusqu'à la Révolution, qui chassa les religieux en 1790. Le 1er mars 1791 la maison et le domaine des Dominicains furent vendus comme biens nationaux et adjugés pour trente-cinq mille livres en assignats à Jean Vial originaire de la Batie-des-Vigneaux, négociant à Briançon. Les assignats étaient des bons ou billets de banque ainsi appelés parce que le Gouvernement avait assigné pour leur remboursement

---

la valeur des biens nationaux, c'est-à-dire des biens volés au clergé. Par suite de la mévente de ces biens, la dépréciation des assignats fut telle qu'un louis d'or de 24 livres valait 8.000 livres en assignats et une paire de bottes se payait 4.000 livres de cette monnaie.

C'était bien peu de chose que trente-cinq mille livres en assignats pour les bâtiments du couvent et ses propriétés qui étaient fort considérables. On voit là la réalisation de la parole prononcée par un énergumène au moment où les biens du clergé furent déclarés biens nationaux : *si nous ne trouvons pas à les vendre, nous les donnerons.*

En 1793, Jean Vial loua le couvent au commissaire des guerres au prix annuel de 4.550 livres et on y établit un hôpital militaire. Après la Révolution, les Dominicains revinrent et voulurent reconstituer leur communauté, mais au bout de peu de temps ils repartirent. Ils avaient cru sans doute pouvoir racheter à bon compte des biens dont ils avaient été injustement dépossédés, mais il s'étaient trompés : les héritiers de Jean Vial, (mort avant 1800) ne l'entendirent pas de cette oreille. En 1813, le couvent servit de nouveau d'hôpital militaire. De 1811 à 1814, il y eut au fort des Têtes un dépôt de 3 ou 4.000 prisonniers anglais. En 1813, ils furent décimés par le typhus. L'hôpital de Briançon, redevenu hôpital mixte, regorgeait de malades et l'on fut obligé d'évacuer les typhiques sur Sainte-Catherine, dans l'ancien couvent des Domini-

---

cains. En moins de trois mois il en mourut 200.

La fille de Jean Vial, Mme Anne Julienne Vial, veuve d'Antoine Arnaud, du Villard Saint-Pacrace, en 1842, loua le couvent et ses dépendances à MM. Adolphe Arduin et Mathieu pour l'établissement de la schappe de la soie ; en 1847 elle les vendit (excepté la partie la plus basse) à MM. Arduin et Paul Chancel

Elle mourut au Villard en 1851, laissant 5 enfants : Anne-Marie-Hélène Arnaud, qui épousa Auguste Hugues, brasseur à Sainte-Catherine ; Laurent Arnaud ; Maria-Marguerite Arnaud, qui épousa Luc Borel, mégissier, François-Clément Arnaud et Jean-Barthélemy Arnaud, tous propriétaires au Villard. L'aînée, Mme Hugues avait reçu la partie la plus basse des bâtiments du couvent, celle qui a servi de logement au sous-directeur de la schappe et où sont maintenant les bureaux des Ponts-et-Chaussées ; elle la vendit à MM. Chancel. Les autres se partagèrent les magnifiques propriétés, qui s'étendaient en dessous, sur la droite du chemin des Toulouzanes où l'on a construit, il y a quelques années déjà le grand magasin des subsistances militaires, en face du parc. Cela explique que jusqu'à ces derniers temps, le terrain, dans ce quartier ait appartenu à des habitants du Villard, des Arnaud, Arnaud Robin.

Le couvent est devenu ce qu'on nomme la cité. La porte principale de la cité, porte cloutée avec belle façade en pierres

---

de taille, est la porte de l'ancien couvent. Cette porte, d'après la description du Dr Chabrand, s'ouvrait sur un large vestibule avec arceaux, resté intact : deux ailes, l'une à droite, l'autre à gauche auxquelles, on accédait par un escalier en colimaçon disparu ; en face, une cour où l'on pénétrait par une porte qui a été murée, et au-delà un verger. Adossée à l'aile droite il y avait l'église. Sur un pilier, à l'extérieur, du côté de la rue Pasteur, on lit la date de 1712. L'église inaugurée en 1712 a dû remplacer une autre église plus ancienne, attendu que la fondation du couvent remonte à 1624. Cette église de 1712 a servi d'atelier de peignage à MM. Arduin et Mathieu quand ils ont fondé la Schappe en 1842. En 1867, l'atelier a été transféré dans le magnifique bâtiment que MM. Chancel avaient construit en dessus du pont, à peu près là où était la villa Delphin, et qu'ils firent bénir solennellement par Monseigneur Bernadou.

Quand, pendant la Révolution, la loi du II prairial 1795, eut autorisé les communes à rendre au culte les édifices qui n'avaient pas été aliénés, les habitants de Sainte-Catherine déclarèrent à la municipalité avoir choisi pour l'exercice du culte la chapelle située dans le hameau attenante à la ci-devant église des Jacobins. Antoine Froment, qui écrivait en 1639 dit « qu'il y avait deux églises à Sainte-Catherine : l'église de Saint-Dominique et l'église de Sainte-Catherine. » L'église de Saint-Dominique était l'église

---

du couvent des Dominicains, et l'église de Sainte-Catherine était la chapelle attenante.

Un plan de 1856, conservé dans les archives de la schappe, porte encore cette chapelle là où l'on a construit à la suite de l'église des Dominicains une aile de bâtiment qui forme l'extrémité de la cité du côté de la rivière. Après 1856, l'administration de la Schappe démolit la chapelle de Sainte-Catherine, certainement avec l'assentiment de la population et à la condition d'en construire une autre, car elle appartenait à Sainte-Catherine puisque les habitants l'avaient réclamée pour l'exercice du culte en 1795. Une autre chapelle, en effet, fut construite, à peu près là où est la porte-cochère, à six mètres de la rivière, en face de la conciergerie. C'est la chapelle, petite, mais si coquette que nous avons vue dans notre enfance et qui fut démolie à son tour en 1880 ou 1881 et remplacée par la chapelle improvisée dans un bâtiment de la schappe où eurent lieu les cérémonies du culte pendant plus de cinquante ans, jusqu'à la construction de la nouvelle et belle église de Sainte-Catherine.

A côté de l'ancienne chapelle de Sainte-Catherine attenante à l'église des Dominicains se trouvait le cimetière du couvent. En 1842, MM. Arduin et Mathieu avaient fait creuser une fosse où on avait rassemblé tous les ossements. Et il y a trois ou quatre ans, on a par hasard découvert cette fosse, et M. Guérin directeur de la

---

schappe, a fait transporter les ossements au cimetière de Briançon.

Dans le sol de l'ancienne église transformée en magasin, on voit des pierres tombales. On peut se demander si sous ces pierres tombales il n'y a pas encore les restes mortels des bienfaiteurs du couvent, particulièrement du Grand de Champrouet. Une découverte moins macabre et fort intéressante a été faite. Dans le sous-sol on a trouvé les traces d'une ancienne industrie : des bassins de lavage. Peut-être le couvent avait-il été construit sur l'emplacement d'une de ces fabriques de laine, de drap, qui étaient si nombreuses autrefois dans le Briançonnais. Peut-être aussi s'agit-il d'une industrie à laquelle s'étaient livrés les Dominicains, car, en dehors de leurs heures de prière, de méditation, d'étude et de prédication, ces religieux consacraient leur temps à des travaux manuels. De cette activité, la ferme nous offre une preuve, car la ferme de l'ancienne usine connue de tout le Briançonnais n'est pas autre chose que la ferme du couvent des Dominicains. Ils travaillaient eux-mêmes leurs vastes propriétés, dont le produit les faisait vivre et faisait vivre les indigents des environs, car, sans s'en douter, ils étaient déjà socialistes (1).

(1) Au sujet de ces bassins on pourrait faire une autre supposition encore : Il y a quelques années on a trouvé à l'Argentière, dans le voisinage de la Chapelle de St-Jean, des bassins et on a présumé que ces bassins provenaient d'une maladrerie — hôpital de lépreux.

Les bassins de Ste-Catherine n'auraient-ils pas la même provenance ?